Trentemoult

Mobilités et usages

COMPTE RENDU

Atelier du panel citoyen du 25 novembre 2024

LIEU

Ecole Jean Jaurès à Trentemoult

DUREE DE L'ATELIER
2H- de 18h30 à 20h30

PARTICIPANTS
19 participants

Services et intervenants

Ville de Rezé

- **Martine Métayer**, conseillère municipale déléguée à l'habitat, à l'aménagement, l'espace public et aux mobilités ; conseillère métropolitaine
- **Eva Paquereau,** adjointe au maire déléguée au pôle démocratie-vie associative
- **Vincent Clairon**, chef de projet dialogue citoyen
- **Marie-Laure Moyer**, Responsable proximité et règlementation des activités commerciales à la direction de la tranquillité publique
- **Erwan Toutain**, chargé de mission Aménagement et Habitat

Nantes Métropole

- **Delphine Godreau,** responsable de l'unité "Études & Travaux", Pôle Loire Sèvre Vignoble
- **Jean-Marie Legeay,** chargé de projets espace public, Pôle Loire Sèvre Vignoble

Sennse

- **Gaelle Bouffard**, animatrice
- **Clémentine Miquelot**, cheffe de projet

1/ LE CONTEXTE DE LA RENCONTRE

L'animatrice introduit la réunion et les intervenants présents. Elle précise notamment les modalités d'échanges avant de laisser la parole aux élus. Martine Métayer et Eva Paquereau, élues à la Ville de Rezé, introduisent la réunion en présentant le contexte de la rencontre et du projet.

Mme Métayer rappelle que des échanges ont déjà eu lieu avec les habitants du quartier. Ces derniers ont d'ores et déjà fait remonter un certain nombre de problématiques rencontrées dans le quartier de Trentemoult et la Ville a décidé de s'emparer du sujet. Il s'agit notamment d'expérimenter des aménagements afin de voir de quelle manière ils répondent aux besoins soulevés. A l'échelle métropolitaine, ces réflexions s'inscrivent en parallèle d'aménagements à venir notamment la création du nouvel embarcadère.

Eva Paquereau précise que cette concertation fait suite notamment au travail de l'association Trentemoult Villages et à des réunions publiques qui ont permis de récolter d'autres contributions. Les ateliers proposés aujourd'hui ont été conçus à partir de cette matière déjà récoltée. Une étude urbaine est portée aussi sur le quartier afin d'alimenter les réflexions.

Pour ces ateliers, un panel d'habitants a été constitué avec la volonté d'avoir une représentativité des différents usagers du quartier : habitants, parents d'élèves, association Trentemoult Villages, commerçants, artisans.

Ce panel sera invité à se rassembler à plusieurs reprises avec l'objectif, à terme, de réfléchir aux expérimentations possibles sur le quartier afin de répondre aux besoins des usagers qui seront ressortis.

La séance d'aujourd'hui s'organise autour de deux temps :

- Un partage des éléments de diagnostic
- Un temps d'échanges en format atelier sur les enjeux de mobilités à l'échelle du quartier

2/ PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU PROJET ET PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Jean-Marie Legeay, chef de projet espace public au pôle Loire, Sèvre et Vignoble, poursuit la présentation en détaillant les objectifs du projet :

- Partager un diagnostic des problématiques de mobilités (automobiles, vélos, piétons)
- Proposer des solutions au regard des problématiques rencontrées au quotidien par les habitants : circulation, stationnement, déplacements piétons….
- Étudier collectivement des solutions pour sécuriser les abords de l'école Jean-Jaurès
- Faciliter le partage des usages (piétons, cyclistes, riverains, commerçants, touristes)

Il partage ensuite le périmètre de réflexion et revient sur les projets en cours sur le quartier. Ces éléments sont à retrouver dans le support de présentation en pièce-jointe.

Il précise également le partage des compétences entre la Ville de Rezé, Nantes Métropole et le Port. Par exemple, la Ville de Rezé s'occupe de la règlementation sur le stationnement et c'est la métropole qui aménage ces espaces.

Jean-Marie Legeay revient ensuite sur les points clés du diagnostic :

Sur la circulation, des comptages routiers ont été effectués. Certains chiffres clés sont à retrouver dans le support de présentation.

Il explique que la rue Soulas est notamment concernée par un phénomène de congestion, c'est-à-dire que le nombre de stationnement sur la voie publique est supérieur aux nombres de places autorisées dans la règlementation.

Au global, l'offre de stationnement serait suffisante mais des problématiques sont identifiées par secteurs.

Afin de répondre aux problématiques soulevées par les usagers, plusieurs solutions pourront être envisagées pour y répondre, par exemple :

- Ajout/Retrait de stationnements vélos
- Jalonnement et signalétique
- Evolution des sens de circulation
- Report de circulation sur certains tronçons
- Modification des règles de stationnement (ex : zone bleue)
- Action de médiations ou communication sur certains usages

Sur les problématiques qui nécessitent des aménagements plus conséquents, des études complémentaires seront réalisées dans le cadre d'une étude de programmation dédiée.

3/ TEMPS D'ECHANGES

Les questions posées sont indiquées en italique.

> En tant qu'habitant, nous ne disposons pas d'une expertise pour imaginer des solutions et se projeter avec l'arrivée de la ZAC Pirmil-les-Isles. Est-ce que des urbanistes sont aussi là pour intervenir ?

Erwan Toutain précise qu'il est urbaniste. Il explique que le futur quartier Pirmil-les-Isles a été conçu comme un quartier majoritairement sans voiture. C'est le pari posé par les élus et l'équipe projet. L'objectif est que les mobilités s'articulent notamment avec le futur tramway et le nouvel embarcadère. Cela permettra de limiter la hausse du trafic automobile sur Trentemoult.

Dans l'étude de programmation à venir en 2025, ces aspects là pourront être anticipés.

Dans le cadre de ces ateliers, l'objectif est surtout que les participants puissent partager leur expertise d'usage et les problématiques identifiées aujourd'hui afin que des aménagements puissent être mis en place.

> Qu'est-ce que l'urbanisme tactique ?

M. Toutain précise qu'il s'agit de modifier les usages sans faire des aménagements systématiquement en dur. Par exemple, la circulation d'une rue peut être fermée avec des jardinières ou encore une piste cyclable peut-être dessinée au sol comme celle sur le Pont des Trois-Continents, un sens de circulation peut être modifié, etc. Cela correspond à une première phase pour répondre aux problématiques remontées par les participants.

Une seconde phase suivra mais nécessitera une étude de programmation en amont qui débutera en 2025, les aménagements suivront donc à plus long terme et nécessitent des budgets plus conséquents.

La question suivante a été posée lors de l'atelier et n'a pu obtenir de réponse immédiate. Nantes Métropole y répond à travers ce compte rendu.

> On ne voit presque jamais personne aux arrêts de bus, qui les utilise vraiment ?

Nantes Métropole transmet, pour répondre à cette interrogation, les comptages réalisés sur les arrêts Levoyer, quai Surcouf et Trentemoult vers Joliverie :

- Arrêt Levoyer vers Joliverie/ Ile de Loire : 124 montées par jour en moyenne.
- Arrêt quai Surcouf Joliverie/ Ile de Loire : 24 montées par jour en moyenne.
- Arrêt Trentemoult vers Joliverie/ Ile de Loire : 74 montées par jour.

4/ TEMPS D'ATELIER

L'atelier du jour porte sur les problématiques du quotidien au cœur du village. Par groupe, les participants sont invités à partager leurs éléments de diagnostic, les problématiques rencontrées et à suggérer des solutions à mettre en œuvre pour y répondre. Les échanges s'articulent en deux séquences centrées sur les mobilités : le premier temps est dédié à la circulation et au stationnement et le second temps permettra de se concentrer sur les déplacements piétons et vélos. Des cartes sont à disposition.

Sur la circulation :

Les entrées du village

Les participants soulignent les problématiques de vitesse excessives aux entrées principales du village (Général Lerclerc et rue de Californie). Pour résoudre cette problématique. Le groupe 1 propose de marquer l'entrée de Trentemoult avec par exemple du marquage au sol, de la végétation ou du mobilier urbain. Dans cette même perspective, le groupe 3 propose aussi d'aménager les rues avec de la végétation pour inciter à ralentir les véhicules par exemple.

Rue de l'Ecole

Sur cet axe, les difficultés d'accès sont marquées par l'étroitesse des trottoirs qui complexifie l'accessibilité notamment lors des entrées et sorties scolaires. Le groupe 1 propose d'installer des barrières sur cet axe lors des horaires d'entrées et de sortie de l'école afin de pouvoir y accéder de manière plus sécurisée ou encore d'élargir les trottoirs, ou d'instaurer une circulation automobile en sens unique. Il propose aussi de supprimer des places de stationnement en séparant bien distinctement la voie dédiée aux voitures et les voies dédiées aux piétons.

Rue Alexandra David-Néel :

Le groupe 1 évoque une rue étroite et congestionnée. Les habitants proposent d'instaurer un sens unique ou bien de revoir la signalétique.

Place Levoyer

Cette place en cœur de village est peu valorisée selon le groupe 1. Il explique qu'elle est encombrée par les voitures et souhaiterait que la priorité donnée aux piétons soit plus marquée par exemple avec un marquage au sol, incitant ainsi les véhicules à ralentir.

La signalétique

Plus largement sur la circulation, le groupe 3 propose d'ajuster la signalétique pour indiquer les voies sans issues ou encore de passer certaines voies étroites en sens unique. Il évoque aussi des panneaux masqués par la végétation et souligne le besoin éviter les incohérences de signalétique entre les stops et les priorités à droite.

Les problématiques globales de circulation

Les participants du groupe 3 indiquent que des vitesses excessives sont constatées sur la rue du Général Leclerc et dans la rue Roiné. Ils indiquent également que certains véhicules de livraison bloquent la circulation durant la matinée, au niveau du quai Boissard. Aussi, les participants du groupe 3 abordent la question des bus qui montent sur les trottoirs, générant, selon eux, des vibrations dans les maisons au moment de leur passage. Ils questionnent ainsi la possibilité de diminuer la taille des bus ou de passer à sens unique certaines rues pour éviter les croisements de véhicules. Enfin, ils préconisent de rétablir les stops dans la rue Général Leclerc.

Sur le stationnement

Les participants du groupe 1 indiquent que les voies du quartier sont encombrées par du stationnement. Ils précisent que certains automobilistes se garent dans le quartier pour se rendre à l'aéroport ensuite.

Les participants du groupe 2 constatent que les places de stationnement sont insuffisantes pour les habitants. Ce besoin est exacerbé par l'utilisation prolongée des parkings par les usagers du Navibus. Avec la fermeture du Pont-Anne-de-Bretagne, cette fréquentation est en hausse. Ce point est également partagé par les participants du groupe 3 qui ajoutent que certains stationnements sont générés par la fréquentation des restaurants du village.

Les ruelles du village sont marquées par le stationnement sauvage qui empêche l'accès aux secours. Le groupe 3 précise que les panneaux de stationnements ne sont pas visibles.

De manière générale, les participants s'interrogent sur les possibilités de dédier certains accès aux résidents via des bornes par exemple. Le groupe 3 évoque aussi un parking silo qui permettrait d'augmenter la capacité en libérant de l'espace de stationnement dans le village.

Le groupe 2 propose de mener une étude sur le nombre de véhicules par foyer et d'envisager une limitation à un véhicule par foyer qui aurait accès au cœur du village (les autres véhicules du foyer devant être stationnés sur les parkings aux abords du village). Les places de stationnement au cœur du village seraient à réserver aux résidents.

Il est aussi nécessaire de sécuriser les parkings aux entrées du village notamment rue de la Californie. Un groupe propose notamment d'ajouter de l'éclairage.

Sur les mobilités douces

Les participants évoquent notamment les conflits d'usages sur les quais entre les piétons, les vélos et les voitures. Ces derniers sont aussi très fréquentés par les touristes selon les périodes.

Le groupe 1 propose de réfléchir à une piétonnisation du quai avec les cyclistes en pied-à-terre. L'accès automobile serait restreint aux livraisons et aux riverains. La signalétique pourrait être repensée au cœur du village pour proposer des circuits touristiques thématiques (architecture, écologie, convivialité) afin de diffuser les flux de visiteurs.

Le groupe 2 précise que les passages piétons sont considérés comme dangereux sur plusieurs rues (école, Jean-Journau, Soulas) d'où la proposition de restreindre l'accès des voitures. Il indique également que les accès aux cales et aux bords de Loire sont complexes en raison de l'emprise au sol des terrasses. Les participants de ce groupe préconisent donc d'aménager les cales pour les piétons et de créer un cheminement piéton jusqu'à Haute-Ile. Enfin ils proposent d'éclairer la future liaison piétonne qui reliera le futur embarcadère au futur P+R et au village.

Le groupe 3 propose d'élargir les trottoirs de la rue de Californie, la rue Leclerc et la rue Soulas pour permettre un accès PMR. Il suggère également de planter des arbres à chaque réaménagement de rue.

Pour les cyclistes, les pistes sont souvent difficilement praticables à cause du stationnement sauvage de certains véhicules. Deux groupes proposent de créer des pistes cyclables bidirectionnelles jusqu'au marché et au pont des Trois-Continents. Le marquage au sol pourrait permettre de garantir la sécurité des cyclistes.

Il est aussi nécessaire d'ajouter du mobilier pour le stationnement des vélos classiques et cargos (sur les quais, place des filets et au niveau de l'embarcadère) et renforcer la signalisation pour inciter les cyclistes à ralentir dans les zones piétonnes selon les groupes 2 et 3.

5/ CONCLUSION

En conclusion, l'animatrice remercie les participants pour leurs contributions et indique qu'un compte rendu de cet atelier leur sera prochainement envoyé avant d'être diffusé via les canaux habituels de communication de la Ville de Rezé.

Delphine Godreau, responsable de l'unité "Études & Travaux", Pôle Loire Sèvre Vignoble, ajoute que la prochaine rencontre aura lieu le 10 mars.